

## INSCRIPTION A UNE FORMATION DE PLACEUR DE PORTES RESISTANT AU FEU

Je, soussigné .....  
habitant à (code postal) ..... (localité) .....  
(rue + n°.) .....  
m'inscrit à une formation de placeur de portes résistant au feu dans un centre de formation / d'examens agréé par ISIB.

Je déclare avoir pris connaissance des documents suivants :

- le dispositif particulier de certification des placeurs de portes résistant au feu (formulaire P.3.0.);
- les paragraphes 4 des procédures 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ;
- la liste des centres de formation / d'examens agréés par ISIB ;
- les tarifs des coûts relatifs à la certification ;
- la convention type entre ISIB et le placeur ;
- le mandat type du placeur à son employeur ;

Je déclare avoir pris connaissance des points suivants :

- le passage de l'épreuve pratique fait partie du processus de certification;
- le certificat ne peut être délivré que si :
  - j'ai suivi une formation dans un centre de formation / d'examens agréé par ISIB ;
  - j'ai réussi les deux parties de l'épreuve pratique que j'ai passée il y a moins de deux ans à dater de la fin de la formation ;
  - l'épreuve pratique a eu lieu au plus tard il y a deux ans
  - j'ai conclu une convention avec ISIB, dans lequel les droits et devoirs d'ISIB et du placeur sont définis ;
  - je joins à ma commande les documents administratifs nécessaires pour la gestion du système de certification (formulaire de renseignements, bon de commande des étiquettes et des attestations de placement, mandat s'il y a lieu) ;
  - je joins à ma demande :
    - (pour les indépendants) :  
une preuve de mon inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises dans une catégorie comprenant la fabrication et/ou le placement de portes.
    - (pour les employés) :  
une copie de mon certificat ou de mon diplôme délivré par une école technique ou professionnelle, où le placement des portes fait partie de la matière enseignée,  
ou  
une déclaration de mon employeur affirmant une expérience pratique dans le placement des portes d'une durée d'au moins un an.
- le certificat est valable pour 5 ans et renouvelable, pour autant que je respecte les conditions de la convention et les procédures.
- J'accepte démontrer mon identité à l'aide d'une pièce d'identité officielle sur simple demande du formateur ou de l'examineur.

Date

Signature <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> La signature doit être précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"